

Missions

L'ingénieur d'étude participe à l'élaboration et à l'exploitation d'un corpus de sources et de données délimité à partir d'une problématique scientifique définie dans le cadre d'une équipe de recherche. Il met en oeuvre des méthodes et des outils d'analyse, de mise en forme et d'édition de sources et de données historiques et culturelles, qu'elles soient de nature textuelle, graphique, iconographique ou sonore (orale, musicale), et quels qu'en soient les supports.

Activités principales

- Localiser les sources textuelles, graphiques, iconographiques, sonores (orales, musicales), transmises sur tout type de support ; les inventorier et les répertorier. Les identifier, décrire et analyser.
- Participer à l'élaboration des outils, papier ou numériques, de traitement, d'analyse critique et de diffusion de ces sources (index, répertoires, référentiels, catalogues, corpus, thesaurus, etc.) ; les alimenter.
- Assurer une veille scientifique et technique : contribuer à l'enrichissement des ressources documentaires spécialisées ; établir un inventaire à usage collectif de la bibliographie consacrée à un champ d'étude.
- Participer au suivi scientifique et matériel d'une publication (revue, ouvrage) dans son domaine de compétence.
- Réaliser des éditions critiques de sources.
- Contribuer à la diffusion des connaissances sur les sources, par des publications personnelles et collectives. Co-organiser des manifestations scientifiques, nationales ou internationales ; y contribuer. Valoriser sa discipline auprès du public ; concevoir et réaliser des supports de communication.
- Actualiser ses connaissances disciplinaires et techniques ; participer à un réseau de collaboration, national ou international, dans un domaine de recherche.
- Participer à des expertises.
- Apporter aux chercheurs un conseil technique ; participer à la transmission des méthodes et des savoirs spécifiques de son champ d'étude, notamment auprès des étudiants.
- Participer à un collectif de travail, à l'élaboration et à la gestion de projets.

Compétences principales

Connaissances

- Avoir une connaissance élémentaire du champ de recherche pour le domaine étudié.
- Connaître la ou les langues anciennes ou modernes du domaine.
- Connaître les principaux instruments de recherche du domaine et des règles bibliographiques.
- Être informé de l'organisation de la communauté scientifique et des réseaux professionnels.

Compétences opérationnelles

- Maîtriser les méthodes de prospection et d'inventaire des sources.
- Maîtriser les méthodes, outils de référencement et nomenclatures du champ d'étude.
- Savoir transcrire les écritures (manuscrits, documents épigraphiques, imprimés anciens, etc.) et relever les formes.
- Savoir formaliser les besoins et contraintes pour l'élaboration des outils de traitement des données.
- Être initié aux logiciels spécialisés (édition, traitement) correspondant au champ d'étude.
- Être informé des règles juridiques en matière de propriété intellectuelle.
- Anglais ou une autre langue vivante : compréhension écrite niveau III ; compréhension orale niveau II ; expression écrite et orale niveau I.
- Autres langues vivantes : compréhension et expression écrites et orales niveau I.

Tendances d'évolution

- Diffusion des résultats de la recherche hors des réseaux scientifiques spécialisés.
- Ouverture aux Humanités numériques et aux perspectives qu'elles offrent.
- Ouverture pluridisciplinaire.